

SERVICE SOCIAL

SAINT JOSEPH



Besoin d'une aide pour connaître vos droits, mettre en place vos demandes d'aides liées au retour à domicile suite à votre hospitalisation, ou pour vous orienter vers des réseaux ou partenaires à la sortie de votre hospitalisation ?

LE SERVICE SOCIAL SAINT JOSEPH EST LÀ POUR VOUS !

- ✓ Etude de vos besoins.
- ✓ Organisation de l'aide dont vous aurez besoin à votre sortie d'hospitalisation (aide à domicile, téléassistance, portage de repas, ...).
- ✓ Demande de financements possibles (caisses de retraite, Conseil Départemental, mutuelles, MDPH, ...).
- ✓ Information et aide dans les démarches de mise sous protection des majeurs vulnérables.
- ✓ Information sur les dispositifs sociaux adaptés.
- ✓ Lien avec les institutions ou services sociaux et médico-sociaux.

Renseignez-vous :

- Auprès de l'infirmière de parcours
- Auprès de **votre médecin** lors de votre rendez-vous de pré-hospitalisation
- Auprès du **Service Social** : 04 91 80 65 82
servicesocial@hopital-saint-joseph.fr



Hôpital Saint Joseph
26, Boulevard de Louvain
13285 MARSEILLE CEDEX 8

TOUTES LES INFORMATIONS
SUR L'HÔPITAL, SES SERVICES
ET SES MÉDECINS

www.hopital-saint-joseph.fr

RETROUVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



hopital saint joseph officiel



PARCOURS PATIENT

PÔLE DOMICILE
SAINT JOSEPH

La qualité des soins et l'accompagnement
de l'Hôpital Saint Joseph à domicile

HAD

L'HOSPITALISATION à DOMICILE



Besoin d'une solution pour rentrer chez vous tout en bénéficiant de soins adaptés ?

**L'HAD SAINT JOSEPH
EST À VOTRE DISPOSITION 7J/7**

- ✓ Prise en charge des pathologies aiguës ou chroniques.
- ✓ Admission sur prescription médicale.
- ✓ L'HAD est possible à domicile ou en EHPAD.
- ✓ Organisation complète du retour à domicile (professionnels libéraux médicaux et paramédicaux, matériel, ...).
- ✓ Le protocole de soins s'adapte à l'évolution du patient.

Pour pouvoir bénéficier de l'HAD Saint Joseph,
il faut **RÉSIDER À MARSEILLE**.
L'HAD est **PRISE EN CHARGE** par la Sécurité Sociale
et la complémentaire Santé.

Renseignez-vous :

- auprès de l'infirmière de parcours
- auprès de **votre médecin** lors de votre rendez-vous de pré-hospitalisation
- auprès de l'HAD : **04 91 80 70 20**
had@hopital-saint-joseph.fr

SSIAD

Les soins à DOMICILE



Besoin d'une continuité des soins à domicile après une hospitalisation ?

**LE SSIAD SAINT JOSEPH
EST LA SOLUTION 7J/7**

- ✓ Soins d'hygiène et de confort, et soins techniques infirmiers, réalisés par des infirmières et des aides soignantes salariées de l'Hôpital Saint Joseph.
- ✓ Lien avec le médecin traitant assuré par une infirmière coordinatrice.
- ✓ Suivi des prescriptions médicales.
- ✓ L'organisation de la prise en charge s'adapte à l'évolution du patient.

Pour pouvoir bénéficier du SSIAD Saint Joseph,
il faut **ÊTRE ÂGÉ DE PLUS DE 60 ANS**.
Ces **SOINS SONT PRIS EN CHARGE à 100%**
par la Sécurité Sociale.

Renseignez-vous :

- auprès de l'infirmière de parcours
- auprès de **votre médecin** lors de votre rendez-vous de pré-hospitalisation
- auprès du SSIAD : **04 91 80 82 84**
ssiad@hopital-saint-joseph.fr

SAAD/ABCD

L'aide à DOMICILE



Besoin d'une aide pour vous accompagner à domicile dans les actes de la vie quotidienne ?

**LE SAAD/ABCD
SAINT JOSEPH
EST LÀ POUR VOUS 7J/7**

- ✓ Aide aux seniors et/ou personnes en situation de handicap.
- ✓ Courses et préparation des repas.
- ✓ Entretien du domicile, du linge, repassage.
- ✓ Garde à domicile.
- ✓ Assistance administrative.

Vous pouvez bénéficier d'aides de votre caisse de retraite,
de votre mutuelle ou du Conseil Départemental en fonction
de votre âge, de votre niveau de dépendance et de vos revenus.
Le service social évalue avec vous les possibilités d'aides.

Renseignez-vous :

- auprès de l'infirmière de parcours
- auprès de **votre médecin** lors de votre rendez-vous de pré-hospitalisation
- auprès d'ABCD Saint Joseph : **04 91 50 74 18**
abdc-saint-joseph@orange.fr
www.abcdsaintjoseph.fr